



BILAN CARBONE

2025



A. PRESENTATION DU PERIMETRE ET DE LA METHODOLOGIE.....	4
1. Objectifs et méthodologie.....	4
2. Périmètre.....	4
a. Rappel du périmètre étudié.....	4
b. Modifications apportées sur le périmètre.....	6
3. Poste Investissements.....	6
a. Méthodologie employée.....	6
b. Métriques utilisées pour le calcul.....	8
B. BILAN CARBONE® 2025 DE DNCA FINANCE	10
1. Focus sur le poste investissement – Emissions de GES en ktCO ₂ e en 2025.....	10
2. Bilan hors activité d'investissement.....	12
3. Détails par poste	13
a. Achats.....	13
b. Immobilisations	16
c. Déplacements	19
d. Energie	24
C. PLAN D' ACTIONS.....	26
1. Actions générales.....	26
a. Actions réalisées en 2025	26
b. Actions prévues	26
2. Actions sur le poste Investissements.....	26
a. Actions réalisées en 2025	26
b. Actions prévues	28
3. Actions sur le poste Achats.....	28
a. Actions réalisées en 2025	28
b. Actions prévues	29
4. Actions sur le poste Déplacements.....	29
a. Actions réalisées en 2025	29
b. Actions prévues	30
5. Tableau récapitulatif des actions en cours et à mener	31



ÉDITO

Par Éric Franc, CEO de DNCA Finance

L'année 2025 a été marquée par de nombreuses évolutions pour notre industrie, tant sur le plan macroéconomique que réglementaire. Sur le plan macroéconomique, l'environnement a été marqué par une volatilité accrue, alimentée par le durcissement des politiques commerciales américaines et la persistance des tensions géopolitiques, sans que les marchés financiers n'aient pour autant renoncé à leur progression. Sur le plan réglementaire, « Omnibus I » s'est présenté comme un tournant significatif du législateur européen vers une approche simplifiée et plus pragmatique des obligations de durabilité, y compris pour celles concernant les questions climatiques (les exigences de la CSRD ont été suspendues pour un grand nombre d'entreprises et allégées pour les autres, tandis que la directive CS3D a vu son périmètre d'application réduit). Parallèlement, la Commission européenne a publié en novembre 2025 son projet de SFDR « v2 », introduisant trois nouvelles catégories de produits financiers (« ESG Basics », « Durable » et « Transition »), dont l'application est attendue en 2028.

En dépit de ce contexte à priori réducteur (alors même qu'il est désormais envisagé de ne plus exclure les secteurs pétroliers et gaziers des fonds « ESG » dans SFDR 2, ou encore d'écarter le plan de lutte contre le réchauffement climatique du périmètre de la CSRD, ...), DNCA Finance n'a pas dévié de la trajectoire stratégique qu'elle s'est donnée. Nous accueillons positivement les efforts de simplification, qui doivent permettre aux entreprises de mieux mobiliser leurs ressources sur les transformations effectives. Nous restons convaincus que la qualité et la transparence des données extra-financières, en particulier relatives au climat, constituent une condition indispensable au pilotage de notre empreinte environnementale et à la crédibilité de notre stratégie d'investissement responsable.

C'est dans cette continuité que s'inscrit ce 5ème Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre. En 2025, nous avons poursuivi notre démarche d'amélioration continue de la mesure de nos émissions, initiée en 2021 et structurée autour des principes du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) depuis 2022. Deux évolutions méritent d'être soulignées cette année. D'abord, la mobilisation accrue de nos prestataires et fournisseurs, à travers notre questionnaire et la transmission de données exploitables, nous a permis d'affiner le calcul des émissions liées à nos achats de biens et services, relevant de la catégorie 1 du scope 3 du GHG Protocol. D'autre part, la croissance des encours sous gestion, tant sur les actifs privés que publics, a entraîné une hausse mécanique des émissions absolues liées à nos investissements. Cette progression doit toutefois être mise en regard de la baisse continue de l'intensité carbone de nos portefeuilles sur chacun de ces deux périmètres, qui traduit la poursuite du travail de décarbonation engagé avec les entreprises dans lesquelles nous investissons.

Disposer d'une mesure pertinente et fiable de nos émissions reste la condition sine qua non de notre stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, qui constitue l'un des piliers de notre politique environnementale révisée en 2024. En tant que membre de la Net Zero Asset Managers Initiative, nous maintenons notre engagement public à atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de nos émissions de GES, scope 3 inclus. Notre objectif d'alignement de l'indice de température moyen de nos portefeuilles avec une trajectoire compatible avec l'accord de Paris demeure central ; nous envisageons de le renforcer dans les exercices à venir, en cohérence avec les évolutions méthodologiques attendues et l'anticipation de la catégorie « Transition » de SFDR v2,

Plus largement, ce Bilan s'inscrit dans la mise en œuvre de notre stratégie RSE, construite de trois axes directeurs (l'épanouissement de nos collaborateurs, la maîtrise de nos impacts environnementaux et sociaux, et notre contribution au rayonnement du développement durable dans l'industrie de la gestion d'actifs).

A. PRESENTATION DU PERIMETRE ET DE LA METHODOLOGIE

1. Objectifs et méthodologie

DNCA Finance a la volonté continue de renforcer le périmètre et la qualité des prestations ESG qu'elle fournit à sa clientèle ; elle est également déterminée à répondre avec le plus haut niveau d'exigence aux nouvelles demandes de ses parties prenantes en matière de pratiques ESG.

Dans cet esprit, DNCA Finance souhaite se positionner comme un acteur moteur dans le déploiement de principes de développement durable dans ses propres modes de fonctionnement.

En 2021, la société de gestion a décidé de mettre en place une méthode rigoureuse et reconnue de comptabilisation de ses propres émissions de GES au travers d'un Bilan Carbone®, telle que développée avec l'ADEME et l'Association pour la transition Bas Carbone, incluant l'établissement d'un plan de réduction des émissions de GES (plan de transition).

Un suivi annuel de ses émissions de GES ayant été décidé, DNCA Finance a reproduit l'exercice du Bilan Carbone® sur l'année 2025.

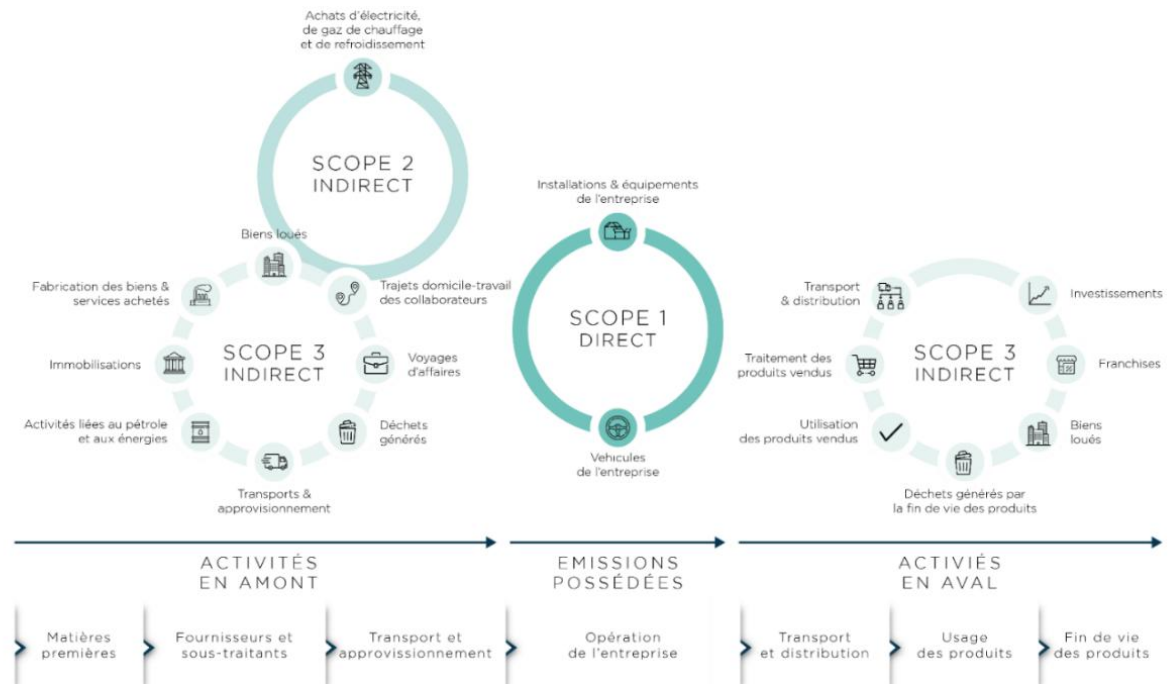
Le rapport présente les différents résultats obtenus au terme de ce Bilan Carbone.

2. Périmètre

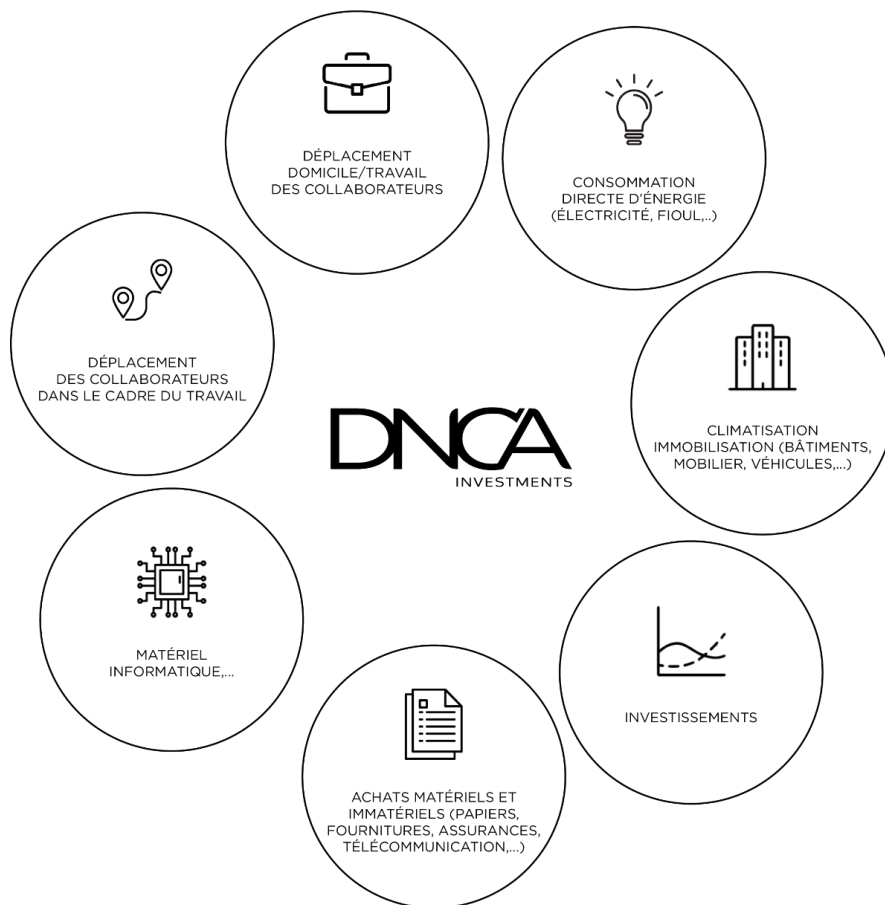
a. Rappel du périmètre étudié

Lors de l'établissement d'un Bilan d'Emission de Gaz à Effet de Serre (BEGES), les émissions de GES peuvent être calculées sur un périmètre organisationnel défini par 3 catégories d'émissions appelées « scopes » :

- **Émissions directes de GES (ou scope 1) :** Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme
- **Émissions à énergie indirectes (ou scope 2) :** Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- **Autres émissions indirectes (ou scope 3) :** Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au scope 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur



Dans le prolongement des précédents Bilans Carbone, les émissions relevant de l'ensemble des scopes ont été calculées, comme détaillé ci-après :



Les émissions liées aux activités d'investissement de DNCA Finance ont été prises en compte. Cependant, la différence d'ordre de grandeur dans les émissions mesurées pour ce poste investissements et les autres postes est très importante (1 800 fois). C'est la raison pour laquelle ce poste est présenté à part.

Cette décision est motivée par la volonté de ne pas occulter les autres postes d'émissions et de favoriser la mise en place d'actions permettant à la société de travailler sur sa stratégie bas carbone en parallèle de ses actions sur les investissements.

Enfin, pour le périmètre temporel, la méthodologie Bilan Carbone® recommande d'utiliser l'échelle de temps au plus près de l'activité de l'organisation. Le Bilan Carbone® de DNCA Finance a ainsi été établi pour l'année civile 2025.

b. Modifications apportées sur le périmètre

Le périmètre de comptabilisation n'a pas évolué depuis l'exercice précédent.

3. Poste Investissements

a. Méthodologie employée

DNCA Finance poursuit ses efforts sur l'ensemble des métriques permettant de suivre et de piloter les émissions de GES de ses investissements. En 2021, ces métriques ne couvraient que le périmètre des émetteurs privés, et étaient fournies par CDP⁴. En 2022, les métriques permettaient de couvrir également le périmètre des émetteurs publics. Ce périmètre a été conservé dans le présent rapport. A noter cependant, le changement de fournisseur de données (MSCI) en 2023 pour calculer les métriques des investissements privés.

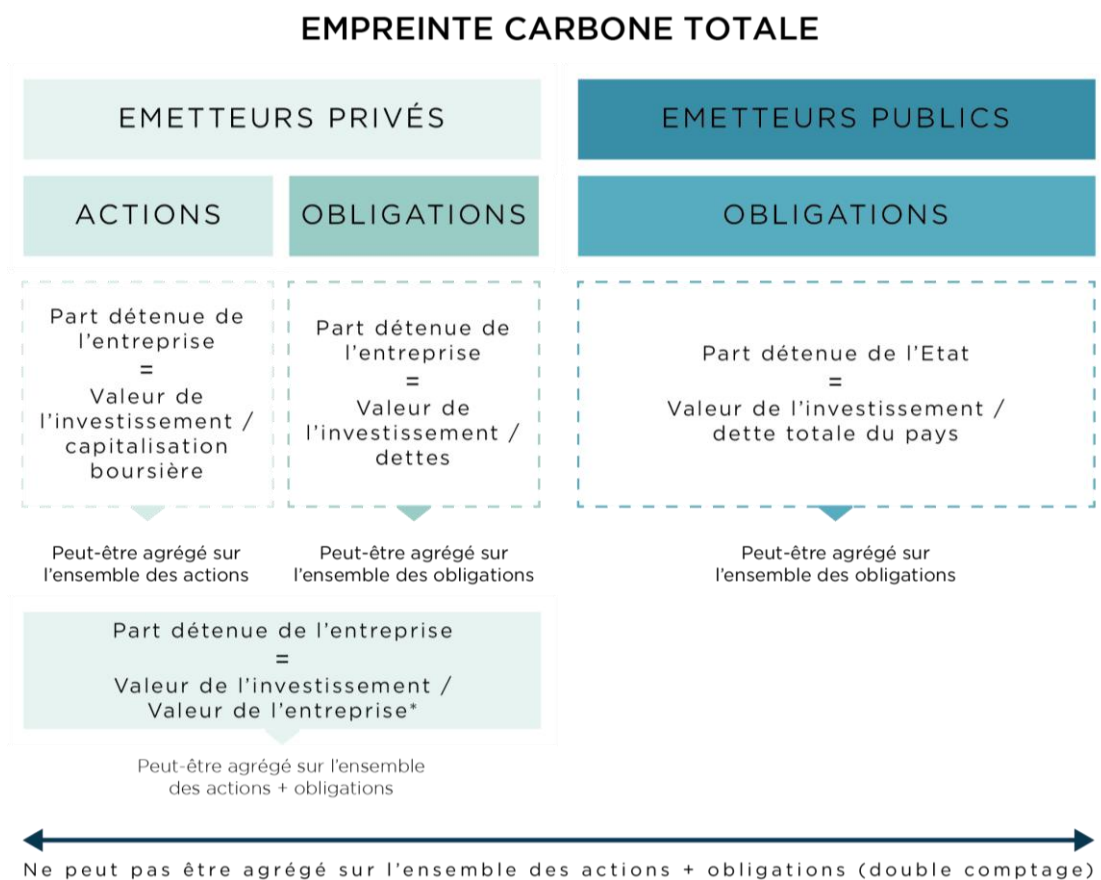
De plus, les métriques employées pour la mesure des émissions sont conformes avec les dernières recommandations du PCAF⁵, publiées dans son standard relatif aux émissions financées en décembre 2025⁶. La méthode de calcul des émissions liées aux investissements retenue demeure celle des émissions absolues, seule métrique permettant l'agrégation sur les différentes natures d'actifs (actions / obligations) ainsi que les différentes natures d'émetteurs (privés / publics).

⁴ Carbon Disclosure Project

⁵ Partnership for Carbon Accounting Financials

⁶ « Part A – Financed emissions », décembre 2025 (<https://carbonaccountingfinancials.com/en/standard>)

Pour le calcul de cette métrique, la méthodologie est distincte en fonction des émetteurs, telle que présentée dans le schéma ci-après :



En conformité avec les règles du PCAF, la métrique « valeur de l'entreprise » (EV) présentée dans le rapport sur l'année 2021 a été remplacée pour l'année 2022 par la métrique « valeur de l'entreprise incluant la trésorerie » (EVIC). Cette métrique est conservée depuis.

Par ailleurs, en 2022, il avait été décidé d'employer les règles suivantes :

- Pour les émetteurs privés :
 - Mesurer les émissions de GES des activités d'investissement privé (actions + obligations) à l'aide du ratio « Valeur de l'investissement / Valeur de l'entreprise incluant la trésorerie » (afin de pouvoir agréger les valeurs obtenues pour les actions et les obligations)
 - Limiter le calcul des émissions de GES liées aux investissements privés aux périmètres Scope 1 + Scope 2 en raison de l'hétérogénéité des pratiques de reporting des émissions Scope 3 des émetteurs privés

■ Pour les émetteurs publics :

- Mesurer les émissions de GES des activités d'investissement public à l'aide du ratio « Valeur de l'investissement / PIB ajusté du pouvoir d'achat »⁷ (afin de pouvoir les agréger avec les émissions des activités d'investissement privé)⁸
- Limiter le calcul des émissions de GES liées aux émissions directes du pays (pour réduire la double comptabilisation et rester en cohérence avec l'utilisation des Scopes 1 et 2 pour les émetteurs privés)

Ces règles ont depuis également été conservées.

- Mesurer les émissions de GES des activités d'investissement public à l'aide du ratio « Valeur de l'investissement / PIB ajusté du pouvoir d'achat » (afin de pouvoir les agréger avec les émissions des activités d'investissement privé)
- Limiter le calcul des émissions de GES liées aux émissions directes du pays (pour réduire la double comptabilisation et rester en cohérence avec l'utilisation des Scope 1 et 2 pour les émetteurs privés)

b. Métriques utilisées pour le calcul

Les métriques utilisées pour les calculs sont les suivantes :

MÉTRIQUES	EMETTEURS PRIVÉS
Emissions de GES	Emissions de GES du Scope 1 (émissions générées par le processus de production de l'entreprise) et du Scope 2 (émissions liées à la consommation d'électricité) Source : MSCI
EVIC	Valeur de l'entreprise, y compris les liquidités (en millions d'euros) Valeur d'entreprise incluant les liquidités (en millions d'euros) à la fin de la dernière année fiscale disponible. La valeur d'entreprise y compris les liquidités (EVIC) est une mesure alternative à la valeur d'entreprise (EV) pour évaluer une société en ajoutant les liquidités et les équivalents de liquidités à l'EV. La valeur de l'entreprise est calculée comme la valeur totale de l'entreprise (capitalisation boursière de l'entreprise, actions privilégiées, intérêts minoritaires, dette totale) moins les liquidités et les équivalents de liquidités. C'est-à-dire EVIC = capitalisation boursière à la date de fin d'exercice + actions privilégiées + intérêts minoritaires + dette totale. Source : MSCI

⁷ A noter que ce ratio, proposé par le PCAF en décembre 2022, a été validé par le GHG Protocol en décembre 2023.

⁸ Attention, ces émissions ne sont pas directement comparables ; l'agrégation présente des problèmes de double comptage, certaines émissions du secteur privé étant intégrées dans celles du secteur public.

MÉTRIQUES	EMETTEURS PUBLICS
Emissions de GES	Emissions "Production based" (millions TCO₂e) = Territorial emissions of a country, including land use, land use change and forestry, based on the PRIMAP dataset Les gouvernements déclarent généralement leurs émissions de GES conformément aux normes internationales définies par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Cela signifie que leurs estimations et leurs rapports sur le carbone sont basés sur une approche territoriale et mesurent les émissions sur la base de la "production". Cette approche tient compte de toutes les émissions ponctuelles générées (ou séquestrées) à l'intérieur de leurs frontières, quelle que soit la destination des biens ou des services ; ainsi, un pays peut essentiellement exporter ses émissions en créant des produits contenant une quantité importante de carbone intégré qui doit être traité dans un autre pays. En termes techniques, cela revient à la somme des émissions de la consommation intérieure (émissions intérieures) et des émissions intégrées dans les biens et services exportés (émissions exportées). Source : UNFCC
PIB ajusté	PPP adjusted GDP PIB des états ajusté du pouvoir d'achat Source : World Bank

Enfin, si la couverture des données permet un calcul sur 100% des investissements pour le périmètre des émetteurs publics, il n'en est pas de même pour les émetteurs privés. Pour ces émetteurs, un facteur d'émission monétaire a été attribué lorsque les émissions ont dû être estimées :

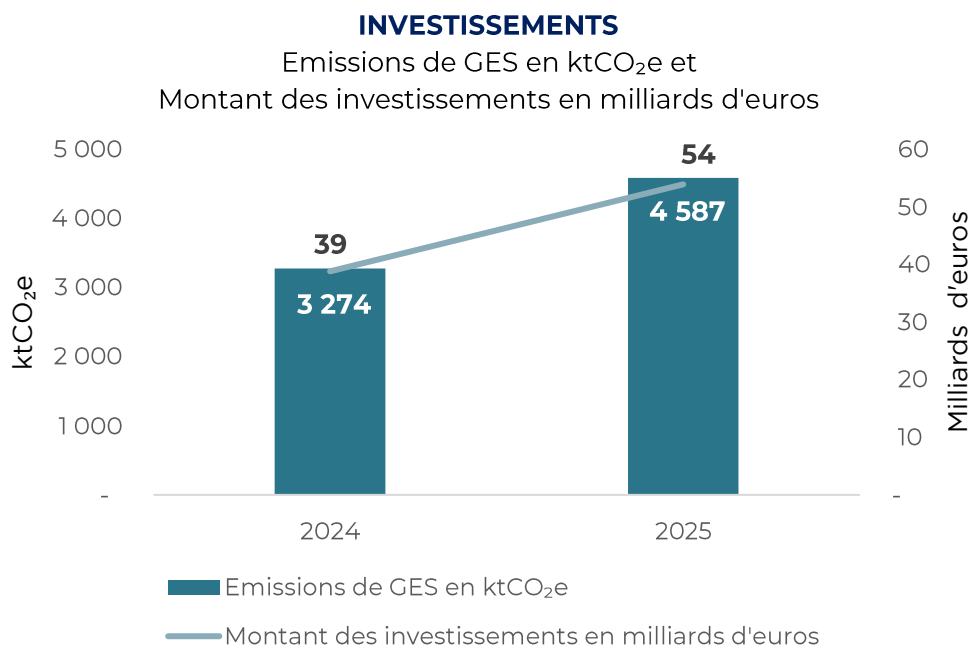
- Calcul du facteur d'émission monétaire en utilisant la partie des investissements pour laquelle les émissions de GES sont mesurées (émissions de GES totales / montant des investissements couverts, en millions d'euros)
- Application du facteur d'émission à la partie des investissements pour laquelle les émissions de GES ne sont pas disponibles (facteur d'émission x montant des investissements non couverts, en millions d'euros)

B. BILAN CARBONE® 2025 DE DNCA FINANCE

1. Focus sur le poste investissement – Emissions de GES en ktCO₂e en 2025

Le poste Investissements représente 4,98 millions de tonnes de CO₂e, soit près de 1 800 fois les émissions de tous les autres postes réunis. Ces émissions sont liées à 24% aux émetteurs privés et 76% aux émetteurs publics.

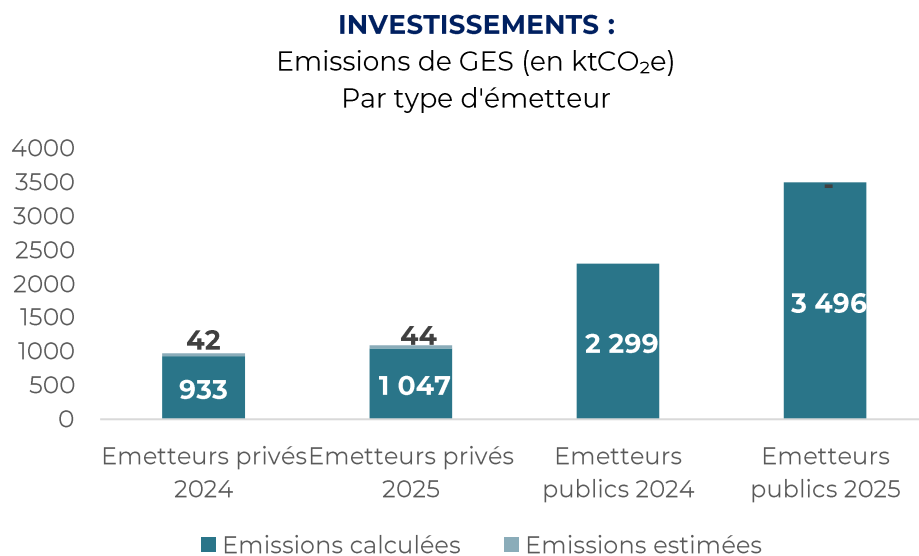
En appliquant la méthodologie décrite plus haut, on obtient les résultats suivants :



Les émissions de GES du poste Investissements ont augmenté de 40 % entre 2024 et 2025. Cette hausse résulte de la combinaison de deux effets :

- Un effet volume, prépondérant : les encours sous gestion ont progressé de 37 % sur l'exercice, ce qui mécaniquement augmente le total des émissions financées à intensité carbone constante ;
- Un effet intensité, plus limité : l'intensité carbone moyenne du portefeuille a augmenté de 1 %, passant de 84,4 tCO₂e par million d'euros investis en 2024 à 85,1 tCO₂e par million d'euros investis en 2025. Cette hausse de l'intensité s'explique principalement par la progression des encours investis dans les émetteurs publics, dont l'intensité carbone moyenne est structurellement supérieure à celle des émetteurs privés.

Les émissions sont réparties de la manière suivante :



Le tableau ci-dessous présente le TOP 5 des investissements privés les plus contributeurs aux émissions de GES. Ces entreprises cumulent 523 231 tCO₂e, soit 35% des émissions des Investissements privés pour 4% des montants investis.

EMETTEURS PRIVES	EMISSIONS DE GES (tCO ₂ e)	MONTANT INVESTI (€)
Entreprise 1	182 978	276 336 318 €
Entreprise 2	182 897	283 790 012 €
Entreprise 3	64 194	41 300 093 €
Entreprise 4	48 691	110 056 578 €
Entreprise 5	44 472	206 120 045 €

Ce tableau présente le TOP 5 des investissements publics les plus contributeurs aux émissions de GES. Ces émetteurs représentent 2 351 705 tCO₂e soit 67% des émissions des Investissements publics pour 65% des montants investis.

EMETTEURS PUBLICS	EMISSIONS DE GES (tCO ₂ e)	MONTANT INVESTI (€)
Pays 1	1 251 150	6 427 860 810 €
Pays 2	331 334	2 890 555 284 €
Pays 3	305 767	1 306 157 468 €
Pays 4	243 268	2 667 254 214 €
Pays 5	220 187	2 289 683 850 €

L'empreinte carbone des investissements privés demeure globalement stable entre 2024 et 2025, passant de 46,8 à 46,5 tCO₂e par million d'euros investis.

Dans le même temps, l'intensité carbone des investissements publics affiche une baisse plus marquée, de près de 13 %, passant de 167,0 à 145,8 tCO₂e par million d'euros investis sur la même période.

Plusieurs réserves peuvent néanmoins être soulevées sur les résultats présentés :

- Les calculs ne prennent en compte que le scope 1 et 2. L'absence du scope 3 conduit artificiellement à accentuer l'écart entre les entreprises les plus émettrices (secteurs énergie, industrie chimique...) et les moins émettrices ;
- L'estimation des émissions des investissements privés pour lesquels DNCA Finance n'a pas encore de données est calculée par extrapolation de la mesure pour les investissements avec une empreinte connue. Il n'y a pas de différenciation sectorielle comme le préconise le PCAF⁹.

Les changements de législations récents (CSRD) ainsi que les projets en cours chez DNCA Finance devraient permettre de corriger certaines de ces réserves dans les années à venir.

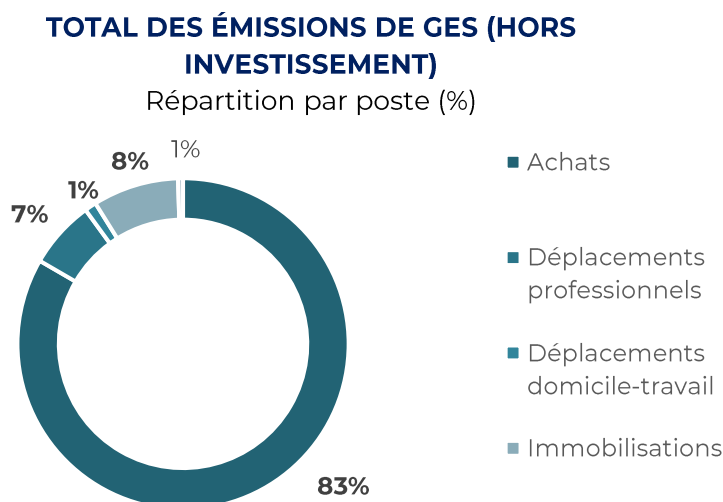
2. Bilan hors activité d'investissement

Les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de DNCA Finance en dehors de son activité d'investissement reste stable en 2025 à **2 719 tCO₂e** (-0,1% par rapport à 2024).

POSTE	PARIS	MILAN	LUXEMBOURG	TOTAL (en tCO ₂ e)	VARIATION 25/24
Achats	1 782	477	8	2 267	2,5%
Immobilisations	194	9	25	228	-26,2%
Déplacements	114	45	52	211	11,9%
Energie	4	4	5	13	5,6%
Total (en tCO₂e)	2 094	534	90	2 719	-0,1%

⁹ Le PCAF préconise de décomposer les investissements par secteurs d'activité, et au sein de chaque secteur, de calculer l'« intensité carbone » et de l'appliquer au montant des investissements non couverts. Notre méthodologie, simplificatrice, revient à faire l'hypothèse que la structure sectorielle des investissements non couverts par des données d'émissions de GES est identique à celle des investissements couverts.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des émissions de GES hors investissements, en 2025.



83% des émissions de GES totales hors investissements sont dues au **poste Achats**, ce qui équivaut à **2 267 tCO₂e**. Cependant, les méthodologies de calcul utilisées pour le poste Achats induisent un fort taux d'incertitude (50%). Les pourcentages relatifs des différents postes doivent être pris avec précaution.

Le **poste Immobilisations** est le deuxième poste le plus contributeur aux émissions de GES. Il représente 8,8 % du bilan total, soit **228 tCO₂e**.

Le **poste Déplacements** représente **211 tCO₂e**. L'évolution à la hausse est due à un élargissement du périmètre pris en compte détaillé ci-dessous.

Enfin, le **poste Energie** représente **13 tCO₂e**.

3. Détails par poste

Les résultats sont détaillés ci-dessous poste par poste et en comparant les différents sites entre eux lorsque cela s'avère pertinent. Les pourcentages indiqués pour les postes décrits dans cette partie sont calculés hors activités d'investissements.

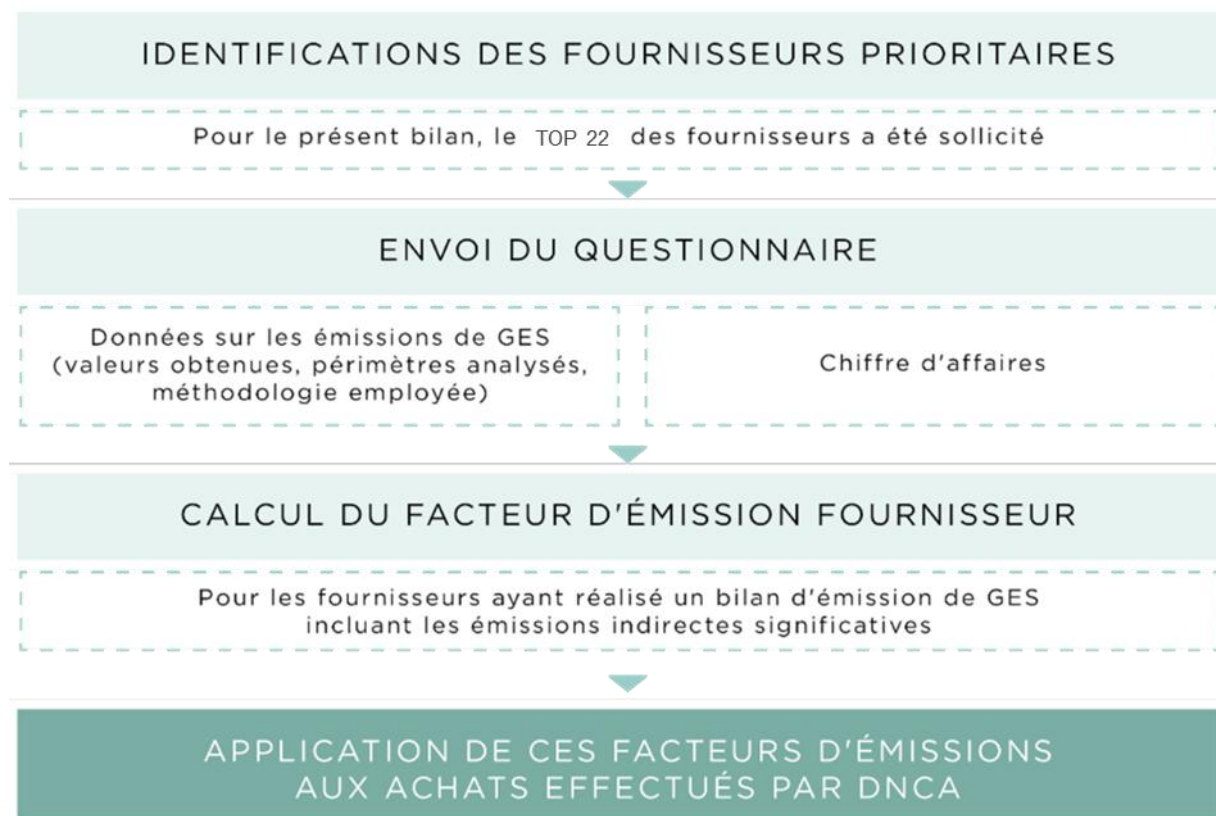
a. Achats

Le poste Achats est le poste prépondérant chez DNCA Finance, avec 83% des émissions de GES dans le présent bilan. Comme les années précédentes, par manque de données physiques, ce poste a été principalement analysé sur la base des écritures comptables. Les écritures comptables ont été regroupées par secteur d'activités et mises en correspondance avec les ratios monétaires de l'ADEME. Ces ratios étant génériques, une forte incertitude reste associée à ces estimations.

Amélioration continue de la mesure

Afin de poursuivre l'amélioration continue de la mesure et de la même manière que les années précédentes, la méthodologie de collecte et de calcul des émissions des plus gros fournisseurs de DNCA a été élargie aux 22 principaux fournisseurs en 2025 (vs 15 en 2024).

Cette amélioration de la qualité de la mesure a été réalisée de la manière suivante :



La démarche présentée ci-dessus ne vise pas uniquement à affiner la mesure, mais également à participer à la sensibilisation des parties prenantes aux enjeux carbone.

Les résultats sont les suivants :

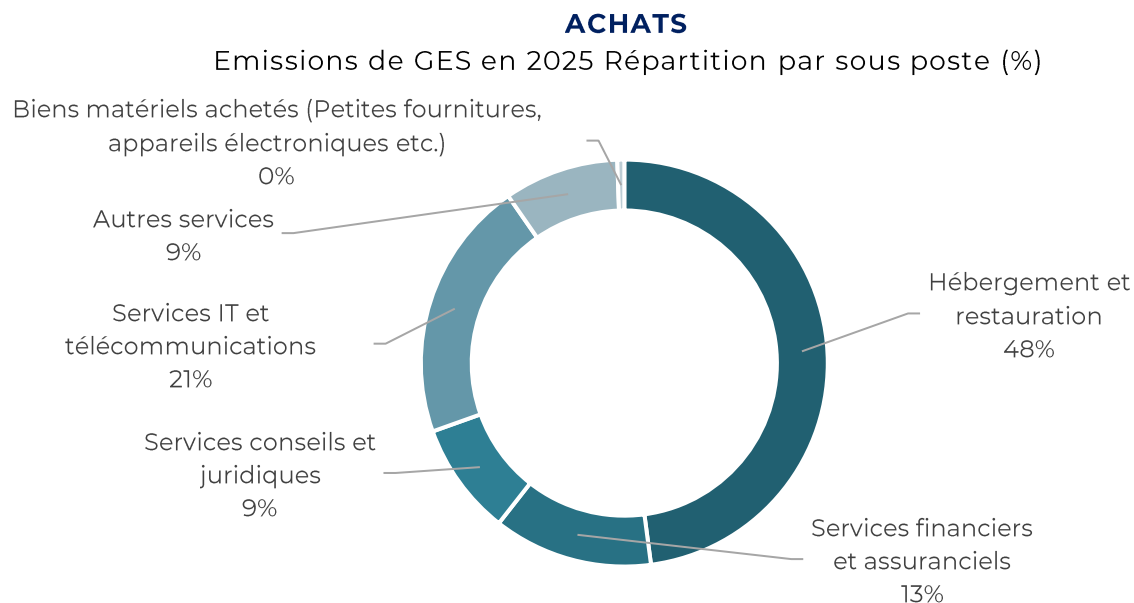
Le taux de participation au questionnaire fournisseur est particulièrement satisfaisant, avec un taux de réponse de 59%. Ce niveau de mobilisation est très encourageant et confirme la pertinence de la démarche engagée depuis 2022.

Les données communiquées par 13 fournisseurs répondants ont ainsi pu être exploitées et intégrées à l'analyse. Elles couvrent 35 % des dépenses totales, contre 27 % dans le cadre du bilan 2024, confirmant la progression de la couverture des données fournisseurs.

Pour les 9,3 millions d'euros de dépenses analysées à partir des facteurs d'émission spécifiques communiqués par les fournisseurs, les émissions s'élèvent à 149 tCO₂e. À titre de comparaison, l'application de facteurs d'émission monétaires sectoriels aurait conduit à une estimation de 834 tCO₂e. Cet écart significatif souligne l'intérêt de disposer de données fournisseurs plus précises et conforte la poursuite des travaux engagés afin d'identifier les leviers d'action les plus pertinents et prioritaires au sein du poste Achats.

- Résultats pour le poste Achats

Les **2 267 tCO₂e** pour le poste Achats sont répartis de la façon suivante, tous sites confondus, en 2025:



Par ordre décroissant, les trois sous-postes les plus émetteurs sont les suivants :

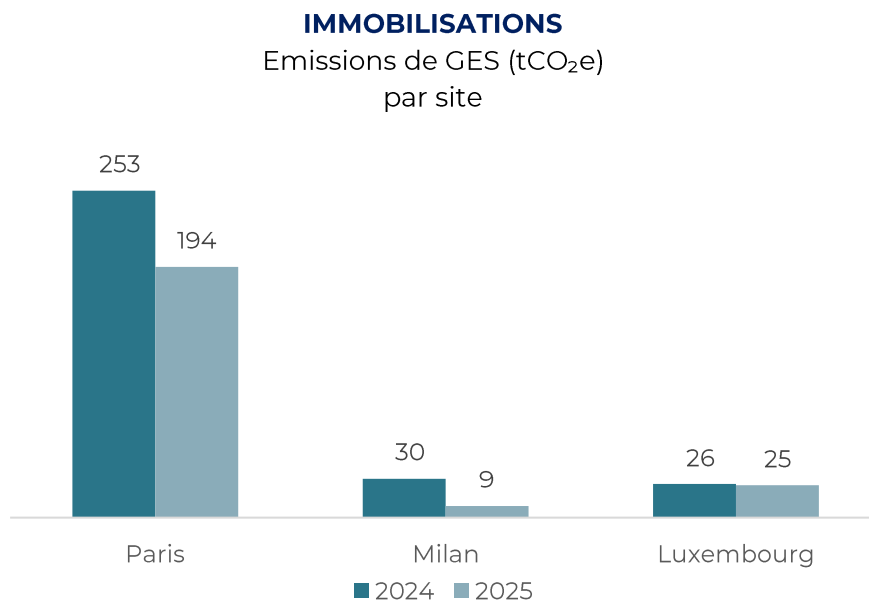
- **Poste 1** : Hébergement et restauration : 1 085 tCO₂e
- **Poste 2** : Services IT et télécommunications : 471 tCO₂e
- **Poste 3** : Services financiers et assuranciers : 287 tCO₂e

Les émissions du poste Achats demeurent globalement inchangées entre les deux exercices. L'augmentation des dépenses liées à l'évènementiel est compensée par l'élargissement du périmètre fournisseur contacté.

b. Immobilisations

- Résultats pour le poste Immobilisations

Le poste Immobilisations représente **228 tCO₂e** soit **8 %** du bilan carbone total hors investissements, en 2025.



Il n'y a pas eu en 2025 d'achats de matériel important de nature à impacter fortement le poste Immobilisations. Les émissions du poste baissent donc structurellement sur l'ensemble des sites. Cette baisse est légèrement compensée par de nouveaux travaux sur les locaux parisiens.

Les émissions du poste Immobilisations sont calculées sur la base des amortissements comptables en cours en 2025. Ces dernières ont été répertoriées par catégories et sous-catégories et ont été associées aux facteurs d'émissions de la base Empreinte¹⁰.

Ce poste est composé de trois sous-postes :

- **Bâtiments** caractérisés par les locaux et parking :
 - Prise en compte des bâtiments et parkings non amortis sur la totalité. Suivant cette règle, étant donné l'ancienneté des bâtiments, seuls les parkings et des travaux d'agencement ont été intégrés aux calculs.
- **Véhicules¹¹, machines, mobiliers** :
 - Le poids du mobilier a été estimé sur la base du fichier d'amortissement ;
 - Les immobilisations relatives aux véhicules de fonction sont amorties sur la durée du contrat en leasing.

¹⁰ La Base Empreinte® de l'ADEME (Agence de transition écologique) est la base de données publique officielle de facteurs d'émission et de jeux de données d'inventaire nécessaires à la réalisation d'exercices de comptabilité carbone des organisations et d'affichage environnemental des produits de grande consommation, des services et des projets.

¹¹ Véhicules de fonction

▪ **Informatique :**

- Les matériels ont été répertoriés par catégories sur la base des amortissements ; les durées d'amortissements ont été prises en comptes pour l'ensemble du matériel ;
- Pour les matériels pour lesquels un facteur d'émission physique existe dans la base « Empreinte » (ordinateur fixe, ordinateur portable, photocopieur, ...), nous utilisons le nombre de matériel encore en cours d'amortissement pour le calcul de l'empreinte ; à défaut, un facteur monétaire a été appliqué pour les autres matériels (smartphone, tablette, ...).
- Résultats par site

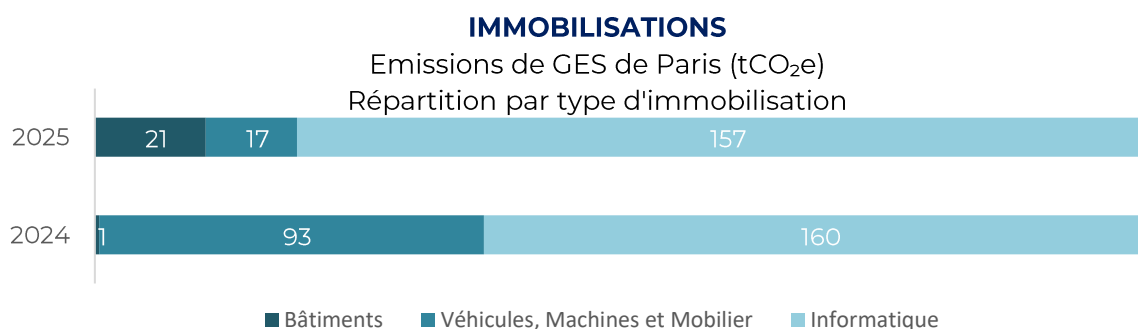
La décomposition des émissions par site et par sous-poste est la suivante, en tCO₂e :

ÉMISSIONS DU POSTE IMMOBILISATIONS	PARIS			MILAN			LUXEMBOURG		
	2024	2025	%25/24	2024	2025	%25/24	2024	2025	%25/24
Bâtiments	1,0	20,5	1950%	-	0,1		3,9	5,2	34%
Véhicules, machines, mobilier	92,7	16,8	-82%	5,2	5,5	6%	13,6	13,6	0%
Informatique	159,6	156,9	-2%	24,7	3,6	-85%	8,3	5,7	-31%
Total (en tCO₂e)	253,3	194,2	-23%	29,9	9,2	-69%	25,8	24,5	-5%

Paris :

Les émissions générées par le site de Paris s'élèvent à **194 tCO₂e** soit **85%** du poste Immobilisations.

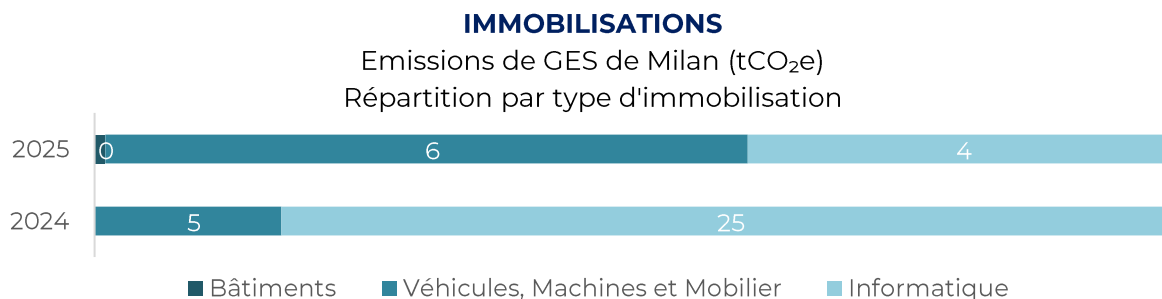
La répartition des émissions de GES liées aux immobilisations pour Paris évolue légèrement cette année avec une augmentation des dépenses de travaux immobiliers venant compenser la baisse des amortissements des véhicules et du mobilier.



Milan :

Les émissions générées par le site de Milan s'élèvent à **9 tCO₂e**, soit **4 %** du poste Immobilisations.

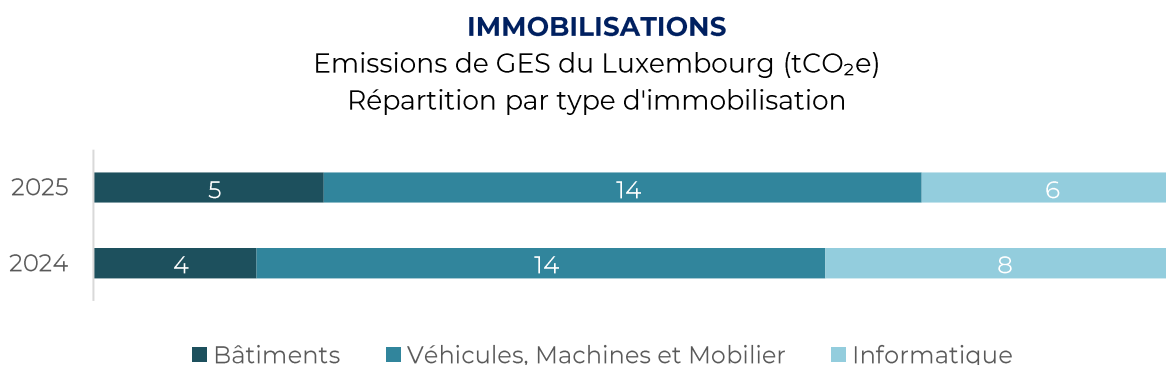
Les émissions de GES liées au poste Immobilisations ont fortement baissé depuis l'exercice précédent avec une grande part du matériel informatique n'étant plus en cours d'amortissement.



Luxembourg :

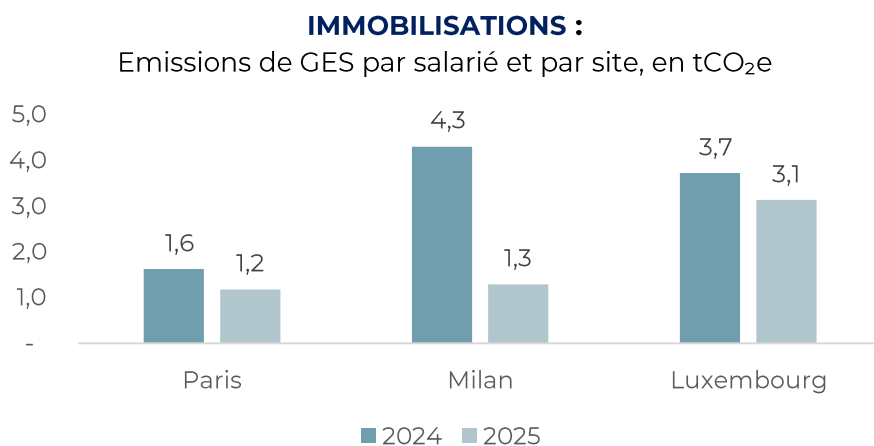
Les émissions générées par le site de Luxembourg s'élèvent à **25 tCO₂e**, soit **11%** du poste Immobilisations.

Les émissions de GES liées au poste Immobilisations pour le Luxembourg sont restées stables en valeur en 2024 par rapport 2024 (26 tCO₂e) et la répartition est également restée similaire.



Analyse globale :

Les émissions de GES par salarié du poste immobilisation ont baissé en 2025 par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est principalement due à la fin de l'amortissement d'une partie des véhicules de fonction et du parc informatique de Milan.

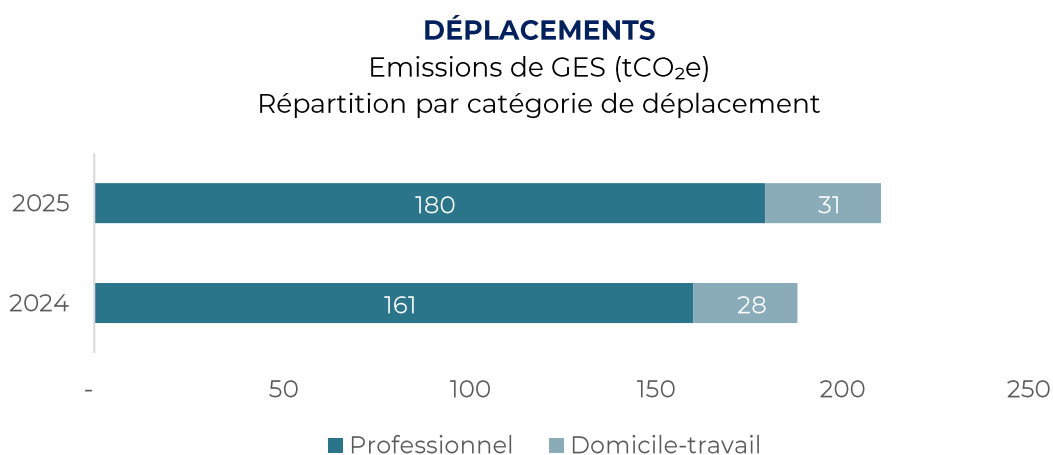


c. Déplacements

Le poste Déplacements représente **211 tCO₂e** soit **8 %** du bilan carbone total hors investissements.

Les déplacements des visiteurs n'étant pas pris en compte dans ce Bilan Carbone, en raison de la difficulté de collecte et du faible nombre de visiteurs, on distingue deux types de déplacements :

- Les **déplacements domicile / travail** qui représentent en 2025 **31 tCO₂e**, soit **1 %** du total hors investissements.
- Les **déplacements professionnels** qui représentent en 2025 **180 tCO₂e**, soit **7 %** du total hors investissements.



Les émissions liées au poste « Déplacements » enregistrent une légère augmentation par rapport à 2024, principalement en raison de l'augmentation des déplacements professionnels.

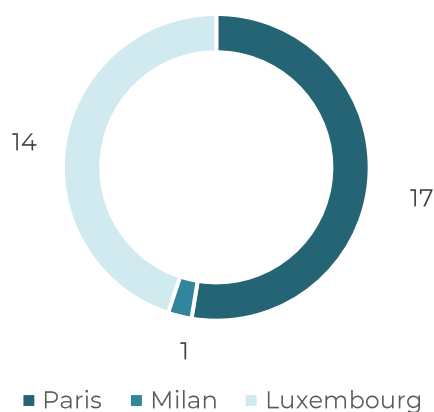
- Déplacements domicile / travail

Résultats pour le poste Déplacements domicile / travail

En 2025, les déplacements domicile / travail de l'ensemble des salariés ont généré au total **31 tCO₂e**.

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Emissions de GES en 2025
Répartition par site (tCO₂e)



Depuis l'exercice 2022, afin de fiabiliser et d'affiner la mesure, la collecte des données s'est effectuée au travers d'un questionnaire portant sur les déplacements domicile / travail diffusé auprès de la totalité des salariés de DNCA Finance. Celui-ci a permis le recueil de données telles que la présence mensuelle du salarié sur site, le mode et le type de transport utilisé ainsi que la distance parcourue par mode de transport.

Ce questionnaire a été accueilli favorablement par les collaborateurs, et obtenu un taux de réponse de 56% (contre 51% en 2024). Cette mobilisation des collaborateurs permet d'affiner le calcul des émissions de GES sur ce poste, et permet également de mieux identifier les impacts des mesures en cours de déploiement. Afin de prendre en compte les déplacements des 44% de salariés n'ayant pas répondu au questionnaire, une extrapolation des résultats est appliquée pour chaque mode de déplacements.

- Résultats par site

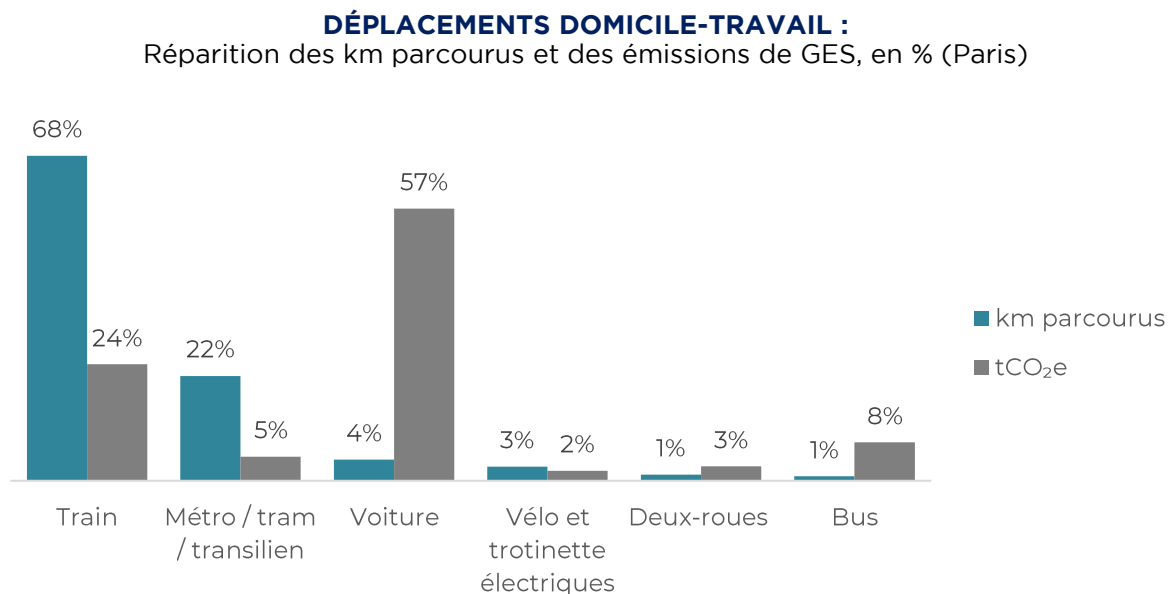
Paris

Déplacements domicile / travail	Distances en km			Emissions de GES en tCO ₂ e		
	2024	2025	%25/24	2024	2025	%25/24
Voiture	38 230	42 127	10%	8,1	9,6	18%
Métro / tram / transilien	386 872	209 639	-46%	1,7	0,9	-50%
Bus	8 752	8 935	2%	1,3	1,4	4%
Deux-roues motorisés	9 076	12 515	38%	0,7	0,5	-27%
Train	449 280	650 662	45%	6,6	4,1	-38%
Vélo et trottinette électriques	34 600	28 338	-18%	0,4	0,4	-13%
Total	926 810	952 216	3%	18,8	16,7	-11%
Par salarié	5 941	5 771	-3%	0,12	0,10	-16%

Les émissions de GES des déplacements en deux-roues et en train ont diminué alors que les km parcourus ont augmenté. Cela s'explique par un report vers des mode de transport présentant des factures d'émissions plus faibles :

- **Deux-roues motorisés** : Cette catégorie regroupe les deux-roues motorisés thermiques et électriques. Entre 2024 et 2025, les kilomètres parcourus en deux-roues thermiques ont reculé de 6 000 à 4 000 km, tandis que ceux réalisés en deux-roues électriques ont augmenté de 3 000 à 8 600 km. Cette évolution du mix de mobilité a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées, malgré une hausse du nombre total de kilomètres parcourus, en raison de l'intensité carbone plus faible des deux-roues électriques.
- **Train** : Cette catégorie regroupe les trajets effectués en TER et en TGV. Entre 2024 et 2025, les distances parcourues en TER ont fortement diminué, passant de 180 000 km à 68 000 km, tandis que celles réalisées en TGV ont augmenté de 270 000 km à 580 000 km. Malgré une hausse de 45 % du nombre total de kilomètres parcourus, les émissions de gaz à effet de serre associées ont diminué d'environ 38 %. Cette évolution s'explique par le report d'une part importante des déplacements vers le TGV, dont le facteur d'émission est près de dix fois inférieur à celui du TER selon les facteurs de la Base Carbone utilisés pour le calcul.

La répartition des distances parcourues par mode de transport, et des émissions de GES associées est la suivante :



La voiture ne représente désormais plus que 4 % des modes de déplacement domicile-travail des collaborateurs de DNCA Finance. Ce résultat reflète l'efficacité des politiques de mobilité durable mises en œuvre par l'entreprise.

En effet, en 2023, DNCA Finance a concrétisé son engagement envers la durabilité en mettant en place un « Forfait Mobilités Durables » (FMD). Cette initiative fait suite à une réflexion entamée en 2021, où l'entreprise s'était fixée pour objectif d'explorer les moyens de réduire l'impact environnemental des déplacements de ses employés.

Le FMD, consiste en un portefeuille électronique permettant aux salariés de financer directement leurs dépenses en matière de mobilité, pour leurs trajets domicile-travail, à hauteur de 505€/an.

Ce montant prend en charge :

- 100% des mobilités durables : achat, location, réparation de vélo ou de trottinette électrique, tickets à l'unité de transport en commun, etc.
- 50% des abonnements de transport en commun

Cette réalisation témoigne de l'engagement continu de DNCA Finance envers la durabilité et sa volonté de promouvoir des pratiques de mobilité plus responsables.

Milan

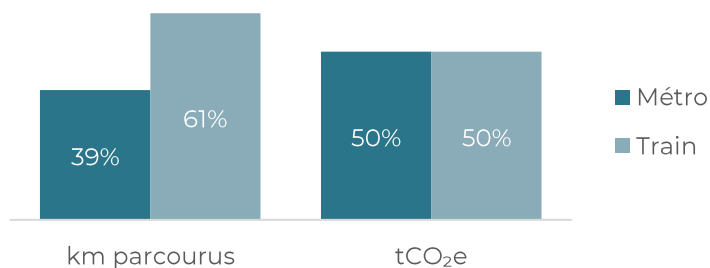
Les collaborateurs ne se déplacent qu'en train et métro.

Déplacements domicile / travail	Distances en km			Emissions de GES en tCO ₂ e		
	2024	2025	%25/24	2024	2025	%25/24
Métro	14 933	8 800	-41%	0,50	0,04	-92%
Train	0	14 000	-	0,00	0,04	-
Total	14 933	22 800	53%	0,50	0,08	-84%
Par salarié	2 133	3 257	53%	0,07	0,01	-84%

La répartition des km parcourus par mode de transport est la suivante :

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL :

Répartition des km parcourus et des émissions de GES, en % (Milan)

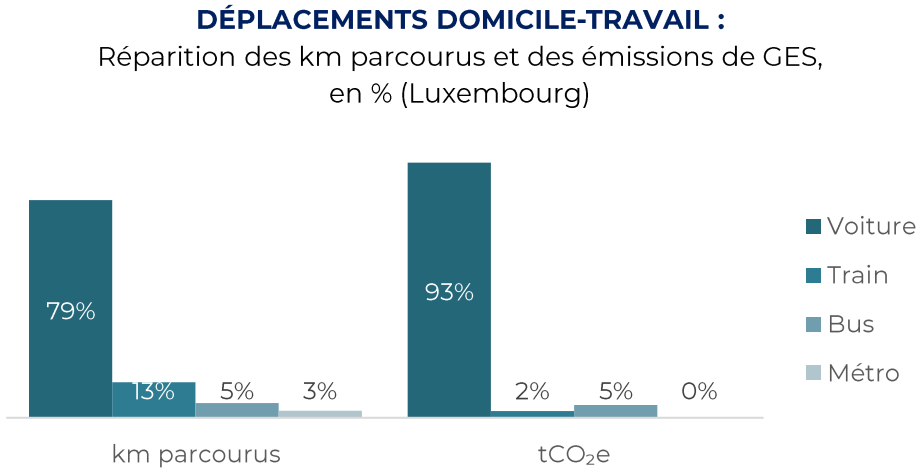


Luxembourg

Déplacements domicile / travail	Distances en km			Emissions de GES en tCO ₂ e		
	2024	2025	%25/24	2024	2025	%25/24
Voiture	33 120	67 222	103%	5,6	13,26	137%
Métro	2 700	2 160	-20%	0,02	0,01	-50%
Bus	2 400	4 571	90%	0,3	0,67	123%
Train	19 500	10 971	-44%	0,6	0,34	-43%
Total	57 720	84 924	47%	6,5	14,28	119%
Par salarié	8 246	10 616	29%	0,9	1,8	92%

Les résultats des sites de Milan et du Luxembourg doivent être analysés avec prudence, compte tenu du faible nombre de collaborateurs concernés. Les données reposent sur un échantillon restreint de répondants, ce qui limite leur représentativité.

La répartition des kilomètres parcourus par mode de transport est la suivante :



Contrairement aux deux autres sites où les transports en commun sont majoritaires, on constate que 79% des distances sont effectuées en voiture et représentent environ 93% des émissions de GES.

- Déplacements professionnels

Résultats pour le poste Déplacements professionnels

Les émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels des salariés ont représenté au total **180 tCO₂e**.

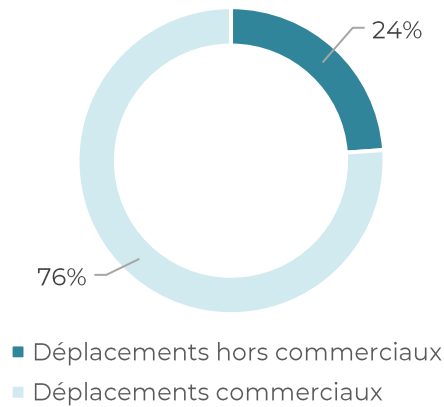
Déplacements professionnels	Paris (tCO ₂ e)			Luxembourg (tCO ₂ e)			Milan (tCO ₂ e)		
	2024	2025	%25/24	2024	2025	%25/24	2024	2025	%25/24
Déplacements hors commerciaux	48,9	42,8	-13%	0,5	0,4	-30%	-	-	-
Déplacements des commerciaux	43,1	54,5	26%	41,0	38,2	-7%	27,8	44,7	61%
Total déplacements professionnels	92,0	97,2	6%	41,5	38,5	-7%	27,8	44,7	61%

Les déplacements professionnels de l'année 2025 ont légèrement augmenté par rapport à l'année 2024 (+12%). Cela s'explique par une augmentation des déplacements en voiture des commerciaux.

Les données des déplacements des commerciaux ont été recueillies à l'aide de notes de frais. Il n'a pas toujours été possible de recueillir la donnée physique (kilomètres parcourus) correspondante. Les

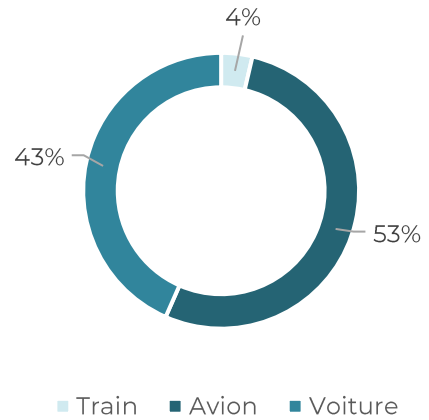
DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Emissions des GES en 2025
par type de déplacement (tCO₂e)



DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Emissions des GES en 2025
par mode de déplacement (tCO₂e)



ratios monétaires ont alors été utilisés.

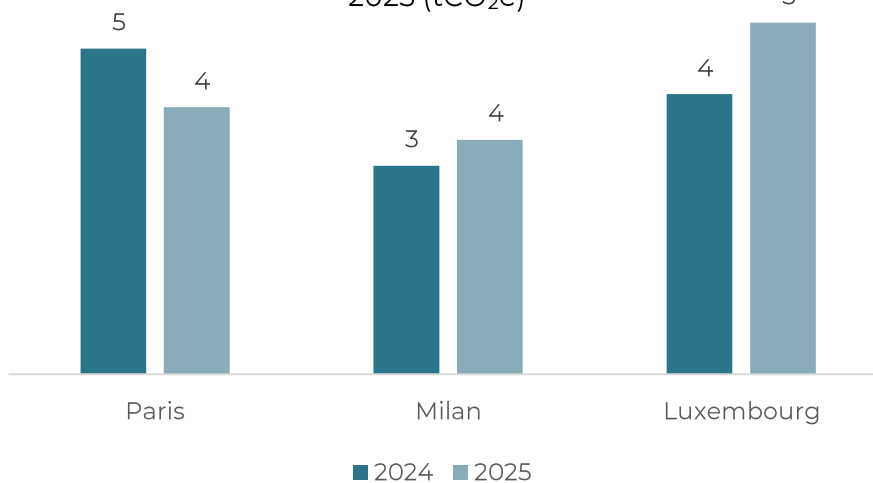
En prenant en compte les déplacements des commerciaux, les déplacements par voie aérienne génèrent plus de 53% des émissions de GES causés par les déplacements professionnels. Les déplacements en voiture représentent 43% et les déplacements par voies ferroviaires sont peu contributeurs.

d. Energie

Le poste Energie représente **0,5%** des émissions totales de DNCA Finance, équivalent à **13 tCO₂e**.

ENERGIE

Emissions de GES du poste Energie entre 2024 et
2025 (tCO₂e)



La collecte des données s'est faite à travers le recensement des factures d'électricité des trois sites.

Les calculs ont été effectués en utilisant les facteurs d'émissions de l'ADEME, notamment ceux du mix énergétique moyen de la France, de l'Italie et du Luxembourg :

- A Paris : avec un mix énergétique français composé en majeure partie par le nucléaire, le facteur d'émission français est de **0,05 kg CO₂e / kWh**.
- A Milan : plus de la moitié du mix énergétique italien provient des énergies fossiles (pétrole et gaz). Le facteur d'émission lié au pays est **0,406 kg CO₂e / kWh**, soit 8 fois plus que le facteur français.
- Au Luxembourg : le pays est principalement importateur d'électricité depuis les pays frontaliers, et en particulier depuis l'Allemagne. Par conséquent, le facteur d'émission du Luxembourg est égal à **0,410 kg CO₂e / kWh**.

Les résultats montrent une légère croissance des émissions de GES dû à une petite hausse de la consommation notamment au Luxembourg.

Le poste Energie reste donc très peu significatif pour les émissions de DNCA Finance. Ce poste ne constitue donc pas un gisement matériel pour diminuer l'empreinte de la structure.

C. PLAN D'ACTIONS

Afin de maîtriser et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, DNCA Finance met en œuvre un plan d'actions actualisé et suivi dans le cadre de chaque exercice de reporting carbone. Ce plan repose sur la prise en compte des moyens humains, techniques et financiers disponibles qui doivent être progressivement dimensionnés à la hauteur des enjeux concernés (principe de proportionnalité).

Conformément aux préconisations de la méthode Bilan Carbone®, les actions à court et moyen terme ont été classées en deux catégories :

- Actions immédiates : actions à court terme permettant d'initier ou de poursuivre la dynamique de réductions des émissions, et de mobiliser les équipes.
- Actions prioritaires : actions à court ou moyen terme présentant un potentiel significatif de réduction des émissions et nécessitant des moyens plus importants pour leur mise en œuvre.

Ce plan d'actions est reconduit et réévalué chaque année. Il fait l'objet d'un bilan des actions réalisées au cours de l'exercice écoulé ainsi que d'une présentation des actions prévues pour les exercices à venir.

Un état des lieux détaillé des principales thématiques et de l'avancement des actions est présenté ci-dessous.

1. Actions générales

a. Actions réalisées en 2025

Comme les années précédentes, DNCA poursuit la sensibilisation de ses collaborateurs aux enjeux climatiques via la diffusion en interne du Bilan Carbone et la mise en place de formations.

b. Actions prévues

En complément de ces actions de sensibilisations qui seront poursuivies, et après avoir mis en place la grande majorité des actions immédiates identifiées lors des premiers cycles de mesure, la société souhaite réfléchir désormais à la poursuite du plan d'action sur des horizons à moyen terme.

2. Actions sur le poste Investissements

Les émissions liées aux investissements représentent le poste dominant du Bilan Carbone de DNCA Finance. La trajectoire de décarbonation de DNCA Finance passe donc principalement par les investissements.

a. Actions réalisées en 2025

Ce bilan couvre l'ensemble du périmètre des investissements de DNCA Finance. L'estimation des émissions des investissements privés pour lesquels DNCA Finance n'a pas encore de données est calculée par extrapolation de la mesure pour les investissements avec une empreinte carbone connue. Il n'y a pas de différenciation sectorielle, contrairement à ce que préconise le PCAF. Afin d'améliorer la mesure sur cette faible partie des investissements privés, DNCA Finance pourra s'appuyer sur les recommandations du PCAF.

Par ailleurs, depuis 2024, DNCA Finance recueille les émissions de scope 3 des émetteurs privés dans sa base de données ESG ; une réflexion sera menée pour identifier les modalités d'intégration de ces nouvelles informations dans le calcul des GES des investissements de l'exercice 2025.

Nous avons enrichi notre module d'analyse de la Transition dans ABA, notamment pour tenir compte des évolutions du Label ISR dans sa version 3. Ce module se base sur des données et des informations fournies par les entreprises et des sources de référence comme le GIEC, CDP, ou l'initiative Science-Based Targets (SBTi).

Dans ce module nous évaluons plusieurs aspects de la stratégie climatiques des émetteurs : les objectifs de décarbonation et leurs suivis, les moyens mis en œuvre et la gouvernance associée à ces enjeux. À l'issue de cette analyse, chaque émetteur est positionné comme étant en retard (T-), en ligne (T=) ou en avance (T+) sur sa trajectoire de référence sectorielle, ce qui permet de juger la crédibilité de sa stratégie et sa conformité avec l'Accord de Paris.

Pour estimer l'alignement des sociétés avec l'Accord de Paris, nous nous basons sur 1) le scénario du GIEC qui implique une réduction annuelle de 7% des émissions de GES 2) Les données et les engagements des émetteurs à la Science-Based Targets initiative. En effet, nous pensons qu'il est important de se baser sur des modèles et scénarii reconnus par tous et qui forment une base commune pour les entreprises et leurs investisseurs, tout en restant conscients de certains partis pris et des limites de tout exercice de modélisation de scénario.

Pour chaque entreprise, nous nous attachons tout d'abord à identifier les principaux enjeux carbone en analysant une série d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs :

- L'empreinte carbone (scope 1, 2, 3).
- Les éléments de stratégie et les objectifs climat de l'entreprise qui nous servent à modéliser sa trajectoire de décarbonation.
- Les moyens mis en œuvre et leviers d'action permettant l'atteinte des objectifs précédents
- L'exposition de la société aux risques climatiques conformément à la TCFD
- Les données liées à la Taxonomie Européenne

Nous évaluons ensuite l'alignement de la trajectoire de décarbonation de l'entreprise avec sa trajectoire de référence pour déterminer si l'entreprise est en retard (T-), en ligne (T=) ou en avance (T+) sur cette trajectoire.

Cette analyse de la trajectoire, mais aussi des engagements pris (Net Zero, SBTi) servent à déterminer la nécessité de lancer un engagement, ou non, avec la société. La description et la conclusion de l'engagement le cas échéant sont renseignés dans ABA.

De nombreuses autres actions ont été effectuées afin de décarboner le portefeuille d'investissement et sont détaillées dans le rapport Article 29. Parmi lesquelles, on peut notamment citer :

- La définition d'objectifs à court, moyen et long terme de température cible, ainsi qu'une politique de sortie progressive du charbon (horizon 2030 pour les sociétés de l'Union Européenne et de l'OCDE, 2040 pour les autres) et des hydrocarbures non conventionnels (2040) ;
- La réalisation de campagnes d'engagement des émetteurs les plus émissifs ;

- L'outillage des gérants, via l'outil propriétaire « ABA Temp » (agrégation des scores de température CDP au niveau du portefeuille) et l'outil « Front », afin de leur permettre le suivi au quotidien de la température induite de leurs fonds et son intégration dans leurs décisions d'investissement ;
- La participation à plusieurs initiatives collaboratives de place : Net Zero Asset Managers Initiative (NZAM – <https://www.netzeroassetmanagers.org/>), Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies (UNPRI), Carbon Disclosure Project (CDP) et Climate Action 100+.

Toutes ces actions portent leurs fruits : sur le périmètre des émetteurs privés analysés, DNCA Finance a atteint l'objectif moyen terme qu'elle s'était fixé pour 2030, à savoir une hausse moyenne de la température implicite des portefeuilles inférieure à 2,2°C par rapport à l'ère préindustrielle. Cette conformité doit toutefois être relativisée : les émissions scope 3 ne sont pas encore intégrées, les méthodologies restent imprécises et la mise en œuvre effective des plans de transition pourrait s'avérer plus difficile qu'anticipé.

b. Actions prévues

DNCA Finance prévoit d'implémenter un système d'alertes pour le processus de gestion des principales incidences négatives (PAI), notamment pour le pilotage de l'alignement Accord de Paris. Ce dispositif, sous la gouvernance de l'équipe Risques, sera intégré à l'outil « Front » de suivi des portefeuilles à destination des gérants.

Parallèlement, la couverture de l'analyse des plans de transition des émetteurs au sein de l'outil propriétaire ABA sera poursuivie et étendue. Cette démarche comprendra l'intégration des nouveaux émetteurs présents dans les fonds labellisés ISR qui n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse, ainsi que la mise à jour des analyses déjà réalisées.

En complément de ces actions, et des campagnes Climat déjà réalisées, des actions pourront être mises en place à destination des émetteurs les plus contributeurs aux émissions de GES. Ces émetteurs pourront être divisés en deux principales catégories :

- Ceux qui n'ont pas d'objectif de réduction de leurs émissions, et qui pourront ainsi être sollicités en ce sens
- Ceux qui ont déjà annoncé des objectifs de décarbonation de leurs activités, et qui pourront être challengés sur la mise en place effective de mesures de réduction

3. Actions sur le poste Achats

En dehors des émissions liées aux investissements, le poste Achats est largement majoritaire chez DNCA Finance. Le plan d'actions inclut par ailleurs certains éléments du poste Immobilisations, tels que les équipements informatiques des collaborateurs (écrans, PC, ...).

a. Actions réalisées en 2025

DNCA Finance a cherché à poursuivre l'amélioration de la mesure des émissions de GES du poste Achats et a, en conséquence, amélioré le questionnaire de collecte à destination des fournisseurs contactés dans le cadre de l'établissement de ce bilan et élargi le nombre de fournisseurs contactés. Le résultat de cette action confirme l'importance de poursuivre le travail avec les principales parties prenantes.

Compte tenu du poids des achats informatiques et de télécommunications dans les émissions du poste Achats, DNCA Finance a par ailleurs engagé en 2025 une démarche Numérique Responsable (NR) structurée, qui s'est concrétisée par l'obtention en février 2026 du Label NR (Référentiel LNR – Générique – Niveau 1, délivré par l'Agence LUCIE), avec un score final de 634 / 1 000. Parmi les principaux résultats de l'audit :

- Cycle de vie des services numériques : 921 / 1000, avec un score maximal (1 000 / 1 000) sur la sobriété et l'allongement de la durée de vie dès la phase d'achats (politique d'achat informatique exigeant un niveau minimum Gold du label EPEAT pour les postes de travail, choix d'un opérateur mobile labellisé NR1 proposant des téléphones reconditionnés, partenariat avec Arto pour la récupération des équipements en fin d'usage, durée de vie cible des postes de travail de 5 ans avec réaffectation aux fonctions support). Compte tenu de la contribution significative du matériel informatique à l'empreinte carbone du poste Achats, DNCA Finance considère cet axe comme prioritaire et l'intègre dans une action continue spécifique.
- Stratégie et gouvernance : 571 / 1 000, avec la nomination d'un référent NR, l'attribution d'un budget dédié et l'intégration du NR aux objectifs de fin d'année (EAEP) du référent.

Cette démarche, portée par la DSI en lien avec les services ISR, Finance et Moyens généraux, contribue directement à la maîtrise des émissions du poste Achats en agissant sur les principaux leviers identifiés (sobriété matérielle, allongement de la durée d'usage, reconditionnement, gestion responsable des consommables).

b. Actions prévues

Avec l'obtention du Label Numérique Responsable et la structuration de la démarche d'engagement fournisseurs, DNCA Finance arrive à la fin d'un cycle au cours duquel l'essentiel des actions opérationnelles identifiées les années précédentes ont été mises en place ou sont en cours de déploiement. L'année à venir sera donc consacrée à un travail de réflexion stratégique visant à définir la prochaine génération d'actions sur le poste Achats, avec plusieurs axes pressentis :

- Approfondir la mesure en poursuivant l'élargissement du périmètre de collecte fournisseurs.
- Capitaliser sur la dynamique Numérique Responsable en consolidant le score Stratégie & Gouvernance (chapitre où DNCA Finance dispose de la plus forte marge de progression dans le référentiel LNR), en élargissant la démarche aux services autres que la DSI, et en préparant les conditions d'un passage à un niveau supérieur du Label lors du prochain audit.

En parallèle, DNCA Finance poursuit l'ensemble des actions internes contribuant à la sensibilisation du personnel : limitation du gaspillage, priorisation des achats de consommables plus durables, et travail continu sur la collecte et le recyclage des fournitures de bureau et plus durables, ou encore la réflexion sur la collecte ainsi que le recyclage des fournitures de bureaux.

4. Actions sur le poste Déplacements

a. Actions réalisées en 2025

Les actions précédemment réalisées telles que la mise en place du télétravail, le stationnement pour vélos ont permis d'offrir de nouvelles alternatives pour les déplacements domicile-travail des collaborateurs. Ainsi, la voiture ne représente plus qu'une faible proportion des déplacements domicile-travail.

En 2025, DNCA finance détient 13 véhicules dont 4 voitures électriques et 8 voitures hybrides et s'approche donc de son objectif de 100% de véhicules « propres » pour sa flotte.

b. Actions prévues

Concernant les déplacements professionnels, des actions pour affiner la mesure ont déjà été menées avec entre autres une modification du plan comptable.

A moyen/long terme, l'objectif de DNCA Finance Groupe serait de s'orienter vers un transport 100% « propre » pour sa flotte de véhicule.

5. Tableau récapitulatif des actions en cours et à mener

Afin d'améliorer la lisibilité de son plan d'action, DNCA Finance distingue désormais les actions d'amélioration continue :

N°	ACTIONS CONTINUES	POSTE	TYPE	ETAT
1	Poursuivre la sensibilisation des collaborateurs	Général	Immédiate	À poursuivre
2	Dialoguer avec les principaux émetteurs autour de leur stratégie de décarbonation	Investissements	Prioritaire	À poursuivre
3	Solliciter les principaux fournisseurs et étendre le périmètre Achats	Achats	Prioritaire	À poursuivre
4	Piloter la démarche du Numérique Responsable	Achats	Prioritaire	En cours
5	Améliorer la précision de la mesure des déplacements professionnels	Déplacements	Prioritaire	En cours
6	Allonger la durée de vie des équipements et réduire l'empreinte des télécoms	Numérique	Prioritaire	A poursuivre
7	Basculer vers une électricité verte	Énergie	Immédiate	Réalisé

Et les actions ponctuelles :

N°	ACTIONS PONCTUELLES	POSTE	TYPE	ETAT
8	Mettre en œuvre les engagements court et moyen terme définis lors de la certification niveau 1 du label Numérique Responsable	Achats	Prioritaire	En cours
9	Implémenter un système d'alertes pour le processus de gestion des principales incidences négatives (PAI)	Investissements	Prioritaire	En cours

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce document ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

DNCA Finance - 19 place Vendôme, 75001 Paris - Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00 Email : dnca@dnca-investments.com - www.dnca-investments.com

Site intranet dédié aux indépendants. Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II.

